

Certificat de compétence Conseil en ingénierie de formation

Code : CC88 -

Développer une compétence de conseil en formation.

Conditions d'accès :

Niveau Bac+2 conseillé.

Toute personne avec une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans dans le domaine de la formation ou dans un domaine connexe.

Objectifs :

Développer une compétence de conseil et de construction de dispositifs de formation, pour aider les entreprises, les OPCA, et plus généralement les financeurs, à analyser leurs besoins en matière de compétences et de réponse formation.

Compétences :

- Mettre en place une veille sur les évolutions de l'environnement de la formation,
- Connaître les évolutions du champ de la formation, sur les plans législatifs, institutionnels et financiers, et leurs répercussions sur les réponses aux adhérents,
- Réaliser en direct ou aider à la réalisation d'analyses de besoins, d'études de situations, de conception de "réponses formation" et de dispositifs d'évaluation.
- Contribuer au pilotage de missions faisant appel à des acteurs externes.
- Etre capable de développer une politique d'achat de formation.
- Etre capable de construire des appels d'offres et des cahiers des charges.

Débouchés :

Conseiller en OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) ou toute autre structure pratiquant le conseil et l'ingénierie de formation pour des institutions clientes.

Programme :

Chacune des UE du certificat s'inscrit dans une logique de cursus au sein de la filière "Métiers de la formation". Elles donnent ainsi accès à une partie du titre professionnel "Responsable de projets de formation"

Projet et mémoire :

Dans le cadre de l'UE FAD 110, un mini-mémoire est à produire et à soutenir devant un jury. Ce mini-mémoire porte sur la conduite d'un projet d'ingénierie de formation mis en place et piloté par le stagiaire. Le projet, concret et réel, est constitué d'une problématique ancrée au terrain professionnel du stagiaire.

La délivrance du Certificat est subordonnée par ailleurs à la validation d'un "Mémoire de synthèse". Cf UA220T

Stage :

Etre en fonction, avoir eu une expérience dans ces fonctions, ou effectuer un stage de 2 mois dans une institution les pratiquant.

Modalités de validation :

Validation de toutes les unités constitutives par un mini-mémoire d'analyse d'une situation professionnelle.

- Suivre toutes les UE du certificat et les valider avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 8 ;

- Valider le mémoire de synthèse (UA220T) avec une note au moins égale à 10.

La validation des enseignements et du mémoire de synthèse (UA220T) doit s'effectuer dans un délai maximum de 4 ans.

Chaque unité d'enseignement (UE) est affectée d'une valeur en crédits ECTS conformes à la norme européenne de l'enseignement supérieur. Les crédits représentent l'unité de mesure du travail de l'auditeur pour toutes les UE qui composent une formation : cours, TD, TP, stage, mémoire, projet, travail personnel, etc. Les crédits sont acquis dès que l'auditeur obtient une note égale ou supérieure à la moyenne. Ils sont aussi transférables dans un autre établissement d'enseignement supérieur, en France ou dans un pays de l'espace européen.

Il est possible d'obtenir une validation totale et/ou partielle de son parcours par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et/ou de la validation des études supérieures (VES). Pour en savoir plus.

Certificat de compétence Conseil en ingénierie de formation

Code : CC88 -

